L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 9 NOVEMBRE 1848.

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE, No. 83, rue de Chartres.

Nouvelle-Orléans: JEUDI MATIN, 9 NOVEMBRE 1848

NOTRE VICTOIRE A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le triomphe des Taylorites avant jeté mardi soir la ville entière dans un état d'excitation qu'il nous serait impossible de décrire. On se pressait dans tous les lieux publics, on s'interrogeait, on se félicitait mutuellement. Hewlett's Exchange, le rendez-vous général des Taylorites, était encombré d'une foule immense qui accueillait par des trépignemens et de formidables hourras le résultat du scrutin de chaque poll. L'explosion a eu après que la 3me Municipalité avait donné une majorité à Taylor, une véritable tempête s'est élevée dans la salle; nous n'avons jamais vu pareil enthousiasme.

Quel que soit le résultat de l'élection présidentielle dans l'Union, les amis du général Taylor doivent être fiers du triomphe qu'ils ont obtenu à la Louisiane. Il est fondé dans notre Etat la parti républicain qui est destiné à supplanter celui qui s'arroge avec si peu de raison le nom de démocrate. C'est à leur zèle, à leur énergie, à leurs efforts incessans que nous devons la victoire que nous avons obtenue avant-hier. Nous n'avions jamais été aussi bien organisés. Nous avions les informations les plus premises sur l'état de nos forces et sur celles de nos adversaires. Nous savions ce que nous devions faire, et nous étions résolus de remplir notre devoir jusqu'au bout. Nous ne pouvions pas être vaincus. La popularité du vieux ROUGH AND READY nous a été sans doute d'un grand secours, mais en dépit du concours d'un grand nombre de démocrates, nous aurions probablement perdu l'Etat si nous avions montré moins de fermeté, si nous avions eu moins de confiance, si nous n'avions pas déployé une aussi infatigable activité. La victoire a couronné nos efforts. Espérons maintenant que ceux qui se sont si noblement ralliés à la cause du général Taylor ne déserteront pas ce parti dont ce dernier sera désormais le chef et le représentant. Le triomphe de notre candidat assurera de glorieuses destinées au parti républicain. Il dominera sous tout et fera rentrer le gouvernement dans ses véritables voies. L'esprit démocratique, qu'il ne faut pas confondre avec l'esprit locofoco, tend à s'effacer parmi nous; nos adversaires nous font rétrograder d'une manière effrayante vers la concentration des pouvoirs et le despotisme d'un homme. Le parti républicain ne veut pas de dictature; son premier dogme est que la volonté populaire doit être en tout et partout respectée. Pas de favoritisme, pas de corruption dans l'administration. La république est une fiction du moment où le peuple règne et ne gouverne pas. Un président a droit à tous nos respects, parce qu'il représente la nation, mais ce n'est pas la nation.

Notre victoire est d'autant plus glorieuse que nous avons à lutter contre le patronage du gouvernement. La cause du peuple a triomphé des ressources infinies de l'administration. Le passé est également contre nous. L'Etat avait donné une majorité à Polk en 1844, et les dernières élections congressionnelles ne nous avaient pas été favorables. Ces souvenirs font toujours du tort à un parti. Mais ces désavantages, nous avons triomphé. Notre victoire aura un grand retentissement dans toute l'Union.

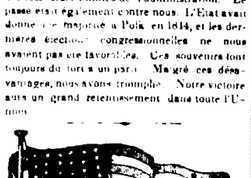

LES ELECTIONS.

Nous publions ci-dessous les retours qui nous sont parvenus. Ils ne laissent aucun doute sur le résultat définitif. Le nombre des électeurs de la Louisiane sont acquises au général Taylor. La majorité de notre candidat sera diminuée par l'élection probablement à plus de 1000 voix. Nous avons un gain considérable à la Louisiane partout excepté St Bernard. Le premier district congressionnel donne à Taylor 340 voix de majorité; les locofocos y remportaient une majorité de 600 voix. Le second district congressionnel, d'après ce que nous savons de jà, promet de donner un résultat qui dépassera toutes les espérances que nos amis pouvaient concevoir. Les retours de deux paroisses dans le troisième district, où les adversaires régnaient jusqu'ici sans contrôle, nous font espérer que toute cette partie de l'Etat s'est ralliée à notre cause.

Si nous recevons de nouveaux retours avant de mettre sous presse, nous les ajouterons en post-scriptum.

Paroisses	TAYLOR.	CASS.	
Orleans	972 maj.		
St Bernard	32 "		195 maj.
Plaquemines complet			
Jefferson incomplet	48 "		
St Charles	100 "		
St Jean Baptiste environ	120 "		
St Jacques un arrond	120 "		
Est Baton Rouge	6 "		
(Ouest Baton-Rouge un arr.)	47 "		
Ascension	88 "		
St Tammany (4 arrond.)	67 "		
Bayou Plaquemines	134 "		

Les retours qui précèdent donnent ensemble une majorité de 1527 voix à TAYLOR, et un gain d'environ 1700 voix sur l'élection de 1844. Ces gains du double de la majorité entière que M. Polk a obtenue à la Louisiane, il y a quatre ans.

Les retours de St Jacques ne comprennent que la rive gauche du fleuve. Les autres arrondissemens électoraux ajouteront 200 voix à la majorité qu'accusent les retours qui nous sont déjà parvenus. Nous tenons nos renseignemens sur St Jacques, St Jean Baptiste et St Charles, d'un passager arrivé hier soir à bord du bateau à vapeur *F. M. Streck*. Cette même personne nous assure que la majorité de Taylor à Ascension est de 88 voix, mais une lettre particulière, qui nous vient d'une source authentique, la fixe à 52.

La majorité de Plaquemines est exactement telle que nous rapportons nous a été communiqué par le représentant de la paroisse, qui se trouvait à la Balize et qui s'est procuré les retours officiels de tous les polls. Plaquemines a donné 515 voix, Cass en a obtenu 355 et Taylor 160.

Nous allons résumer les retours.—Dans le premier district congressionnel, Taylor a obtenu 340 voix de majorité. Le second district lui donne environ 2,000 voix. Le troisième donnera peut-être une petite majorité à Cass. Le quatrième ne fera guère mieux que le troisième. Nous serions bien désappointés si le général Taylor ne triomphait pas à une majorité d'au moins 1,500 voix.

RETOURS ADDITIONNELS.

Nous apprenons que des dépêches ont été reçues hier annonçant que la majorité de Taylor à Darville est de 175 voix, et à Ouest Baton-Rouge d'environ 150 voix. Ces deux paroisses donnent un gain whig d'environ 200 voix. Les retours complets de St Jacques donnent, dit-on, 200 voix de majorité à Taylor: notre gain y est de 142 voix.

MISSISIPI.

Nous avons reçu des retours partiels des comtés de Hancock et de Harrison. A la première, Cass a eu 134 voix et Mississipi-City, Taylor a obtenu 134 voix et Cass 125. Majorité de Taylor, 26.

VICTOIRE! VICTOIRE!!

☞ Le télégraphe a commencé hier soir à nous transmettre les retours des élections dans les divers Etats. Voici ceux qui nous sont parvenus.

RETOURS DES ELECTIONS.

Par Télégraphe.

		Majorité de Taylor.
ALABAMA—Comté de la Mobile	C	385
Do Do Montgomery	D	450
GEORGIE—Comté de Muscogee	W	478

Seconde depêche.

MONTGOMERY, 8 novembre.

MAJORITÉS DU GENERAL TAYLOR.

ALABAMA—Montgomery environ 500 voix; Macon 850, Columbus 550; Sallapoosa 300 gains dans trois precincts; Russell 150 gains dans trois precincts, Georgia Muscogee 462, Troup 750, Richmond 227 gains, il reste trois precincts à connaître; à Monroeville le vote se balance; à Bibb, gain d'une voix pour Cass.

TENTATIVE DE MEURTRE—Avant-hier soir, M. F. DUGARRY, après avoir assisté au dépouillement du scrutin dans le poll du premier district de la 3me Municipalité, se rendait paisiblement chez lui avec le capitaine Mazerat, lorsqu'il a été assailli par quinze ou vingt misérables qui l'ont d'abord terrassé d'un coup de pierre et qui l'ont ensuite relevé pour l'achever à coups de pavés. Les blessures de M. DUGARRY sont affreuses: on ne pense pas qu'il puisse y survivre. On dit que M. Dugarry avant de tomber a pu dégainer et frapper un de ses assaillans d'un coup d'épée au cœur. Il y a un mort, mais on ne sait pas encore exactement si c'est M. Dugarry qui l'a frappé. On a déjà pratiqué une arrestation: nous espérons que la police découvrira les auteurs de l'attentat et qu'ils subiront un châtiment exemplaire. Hier soir, à une heure avancée, M. Dugarry vivait encore, mais son état ne laissait aucun espoir.

P. S. Mr. Dugarry est mort dans la nuit.

M. EMILE GASCHET DE LISLE, émigré de la Martinique, vient rue Cascalvo, entre Closet et Louise, de fonder un établissement pour le piquage et l'emballage du coton. Nous référons les lecteurs à l'annonce que M. de Lisle publie dans nos colonnes.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur une communication qui se trouve notre partie anglaise. Il s'agit de ramasser des fonds suffisans pour construire une chapelle dont on affectera les revenus à l'Asyle des Orphelines de la Nouvelle-Orléans.

PENNSYLVANIE.—On écrit de Philadelphie à la *Tribune* de New-York que la Pennsylvanie donnera à Taylor un vote beaucoup plus considérable qu'à Johnston. Mais on craint la fraude. Depuis que nos adversaires ont perdu tout espoir du côté de New-York ils ont songé à importer dans la Pennsylvanie une masse énorme de votans afin de neutraliser le vote taylorisie. Esperons que la fraude ne triomphera pas. La ville de Philadelphie seule donnera à Taylor environ 5,500 voix de majorité.

TEXAS.—Nous avons reçu hier matin des journaux du Texas. Ils annoncent que le capitaine Hill a été autorisé par le gouverneur à former une compagnie de carabiniers pour la protection de la frontière. Le capitaine McCullock a été également autorisé à reformer sa compagnie. D'après le rapport des ingénieurs du gouvernement, la distance de Corpus Christi à Matamoros est de 155 milles; du même point à Camargo, de 148 milles, à Rona, de 150 milles, à Mier, de 142 milles; à Guerrero, de 135 milles; à Loredo, de 135 milles 1/4; à Presidio Rio Grande, de 100 milles.

SONDES DU TERRAIN.—Un ouvrier de New-York finit y a quelques jours avec un de ses camarades la gageure que sur cent personnes qui passeraient sur un point donné, entre sept et huit heures du matin, la majorité de celles qui consentiraient à répondre se déclareraient en faveur de Taylor. Neuf deux hommes se portèrent donc au n de Division et de Bowery et commencèrent leur interrogatoire. Soixante-un passans se sont déclarés en faveur de Taylor; 23 pour Cass; 15 pour Van Buren, et 1 pour Gerritt Smith. Majorité de Taylor, 11.

AUGMENTATION DE VOTES—Le suffrage populaire aux différentes élections présidentielles depuis 1824 a suivi la progression suivante:

Années.	*Votans.*
1824	1,162,418
1832	1,292,398
1836	1,501,298
1840	2,402,653
1844	2,702,549
En 1848	3,000,000

SINISTRE—Le bateau-à-vapeur *Rio-Grande*, parti de Cincinnati pour St-Louis, avec un fort chargement et un grand nombre de passagers, s'est heurté, le 26 du mois dernier, aux débris d'un vieux bateau échoué sur un banc au-dessous de Golconda, sur l'Ohio, et a coulé immédiatement. Le steamer *Genesee* a recueilli les passagers. Le *Rio-Grande* est entièrement perdu, mais on espère pouvoir sauver la machine et une grande partie du chargement.

VERMONT—Nous lisons dans le *Journal de Montpelier*, à la date du 26 octobre:—"La législature a voté le bill relatif à la nomination des électeurs présidentiels et des membres du Congrès. Ces derniers pour être élus n'auront besoin que d'une majorité relative."

NEW-YORK—Les nominations congressionelles pour la ville de New-York sont maintenant complètes. M. PHILIPPE PHOENIX est le candidat pour le 3e district; WALTER UNDERHILL, pour le 4e; GEORGE BRIGGS, pour le 5e; JAMES BROOK, pour le 6e.

Chronique Locale.

MEURTRE.—Une enquête a eu lieu hier, sur le corps d'un jeune homme nommé Antonio Anglee, qui était assassiné dans le café franc l'encognure des rues Champs-Elysées et Camacalvo. Un individu nommé Woodwell est accusé de ce meurtre, qu'il aurait commis sans avoir reçu la moindre provocation. Il paraît que la mort a été causée par un violent coup de poing asené sur le derrière du cou, qui a brisé la colonne vertébrale. VERDICT—Mort d'une fracture du cou. Un individu nommé Stolworthy se trouve impliqué dans cette affaire pour avoir voulu s'opposer à l'arrestation du coupable. Ces deux personnes ont été arrêtées.

—INCROYABLE.—Sept affidavits ont été faits devant le recorder Genois, par autant de danseuses, qui se plaignent amèrement des moyens coercitifs que leurs époux se sont permis de leur infliger. Nous ne doutons pas que ces dames ne punissent sévèrement ces maris peu chevaleresques.

—Deux jeunes gens, Francis et Sherman, ont été arrêtés dans la 2de municipalité, pendant qu'ils étaient occupés à voler du maïs sur la Levée.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE No 2.—La séance a s'est ouverte sous la présidence du recorder Baldwin, tous les membres étaient présents.

Lecture est faite d'une pétition de M. H. G. Clark appuyée des signatures de MM. J. Muret R. Y. Chamburg, demandant le renvoi de l'officier de police Everett et autres, pour avoir dans la soirée du 1er courant fait abus de pouvoir, et avoir maltraité et arrêté illégalement le pétitionnaire qui le prenait des signataires. Cette demande a été renvoyée au comité de police.

M. Renaha présente une résolution par laquelle le voyer est autorisé à annoncer que sous dix jours des propositions seront reçues pour le pavage de la rue Thalie depuis les rues Hercules jusqu'à Appollo, et la rue Dryade entre les mêmes rues.

Une résolution appropriant $500 pour l'usage de la maison de travail a été adoptée.

Le capitaine L. S. Selleck a été élu wharfinger. Une résolution présentée par M. Marks relative à la réduction des taxes sur les drayman a été adoptée, et référée au Conseil-Général. Cette résolution porte qu'à l'avenir les taxes seront taxées à $15 par an.

M. Nathan Jarvis a été élu directeur des écoles publiques en remplacement de M. Clark.

Le Conseil s'est ajourné.

DEPART DES COLONS DE L'ALGERIE.

Voici le discours prononcé par M. Dufaure après celui du général Lamoricière.

"Citoyens, au nom du comité de l'assemblée nationale qui s'occupe des affaires de l'Algérie, je viens vous adresser quelques paroles d'adieu.

"Par les conversations que nous avons eues avec quelques-uns de vous, avec un grand nombre de vos camarades absens, nous avons vivement compris l'état de désordre dans lequel nos plus toutes les industries qui vous occupent habituellement. Nous avons cherché d'accord avec le ministre de la guerre, le brave général Lamoricière, un moyen de fournir vos bras du travail utile pour vous et pour votre patrie, nous croyons l'avoir trouvé, en vous offrant, pour les cultiver, quelques-unes des terres inoccupées que la France possède en Algérie. L'assemblée nationale a sanctionné nos vues; une contribution laborieuse et éclairée a préparé votre départ.

"Ces terres ont été fertiles autrefois, elles le redeviendront sous le suc de votre charrue. Vous allez être propriétaires; ne vous figurez pas que la terre donne d'elle-mêmes trésors à qui ne travaille pas. Non; elle impose au contraire les plus rudes labeurs; elle veut que l'homme qui la possède en soit toujours occupé sur elle, qu'il la baigne de sueurs; mais elle récompense généreusement qui la cultive. Je souhaite un jour comblés en s'en retraite à elle, que l'un mêré ami la terre à l'homme, quel droit inviolable se forme de l'un sur l'autre, et à la fin de votre laborieuse carrière, vous trouverez aussi naturel et aussi légitime de laisser en héritage à vos enfants la terre que vous posséderez, que de leur laisser le nom même que vous porterez et l'estime dont vous aurez été entouré.

"Il y a quelques années, je vous parlais parfois des luttes sanglantes engagées dans la province d'Oran, où vous alliez vous rendre. Grâce à l'héroïque vaillance de nos soldats, vos frères, il n'en est plus de pareilles; les endroits que nous y trouvions sont aujourd'hui et sûrs. Vous y rencontrerez plus de sécurité en cas de danger, et moins de difficultés, et d'autres nous permettrez pas le nom de généraux, de Lamoricière, Changarnier, Bedeau, qui ne prendrez pas sans quelque confiance. Vous avez conceoir à reconquête des chaînes que la patrie vous donne, je sont assez maintenant chez elle, bien nationale, veillant sur votre sort et ne disposant aux succès d'une autre nature que vos travaux.

"A ce surplus, soyez-y bien, vous laissez Paris, mais non pas votre patrie. C'est encore la France que vous retrouverez là-bas. Là-bas, comme ici, vous jouirez des droits de citoyens français; vous rencontrerez par votre vote à nous envoyer des collègues à l'assemblée; là-bas, comme ici, la république aura les yeux sur vous et dire dra sur vous sa haute et généreuse protection.

"Partez donc avec courage et avec espoir. Dieu qui vous donne le pouvoir et la volonté de travailler, bénira les efforts que vous ferez pour assurer votre avenir et celui de vos enfans. Et, dans toutes les circonstances, n'oubliez pas que vous avez, au cœur de l'assemblée nationale, des concitoyens dévoués qui vous accompagnent et vous suivront toujours de leurs vœux sincères et fraternels."

Il y a deux Républiques sur le tapis: M. Ledru-Rollin est le chef visible de la République rouge, et M. de Lamartine est l'inventeur de la République couleur de rose. Un moment ces deux teinturiers politiques avaient confondu leurs ingrédients, mais bientôt le rouge ayant dégénéré sur le rose, il en est résulté une espèce de cerise; chacun de ces mécaniciens a essaiété repréhensible que M. Ledru renforme tous les jours, tandis que de son côté, M. de Lamartine affaiblit la cienne, et bien que dans son dernier trée-pathétique, historique, poétique et anacréontique discours, l'illustre député de Mâcon et autres lieux, ait tombé dans la spécialité appellée par les plus savants horticulteurs: *Cation de symphie* dans. C'est le blanc reflété dans ses tempêtes, les plus belles fleurisses du marché de la Madeleine, sont venues en corps remercier M. de Lamartine de l'avoir définitivement arboré leur couleur.

On lit dans le *Siècle*:

Depuis la, vote de l'Assemblée nationale sur la question de la Présidence, le gouvernement est mieux au faible vis-à-vis de la majorité parlementaire et de la majorité du pays. S'est fait-il une idée assez juste, quelquefois, pour être conduit à prendre immédiatement une résolution qui ne saurait plus être retardée sans un grave dommage pour les intérêts de la république?

Hier on était disposé à le croire, et indépendamment des déclarations officielles faites par plusieurs ministres, en regardait l'exposé de la situation financière, présentée à la tribune par M. Goudchaux, avec tant de clarté et de complaisance, comme une espèce d'adieu adressé à ses collègues. Aujourd'hui, au commencement de la séance, le bruit le plus accrédité s'était qu'on renoncerait à toute modification dans le ministère jusqu'à la nomination du président de la république. Une heure après, les doutes avaient repris; et au moment où l'Assemblée allait se séparer, on annonçait une combinaison nouvelle dans laquelle M. Dufaure, avec deux ou trois de ses honorables amis, aurait trouvé place.

Au milieu de ces incertitudes et de ces fluctuations, nous ne pouvons rien affirmer. Une seule chose est certaine à nos yeux, c'est que si un changement, qui aurait dû s'opérer avant le dernier échec subi par le gouvernement, n'est pas l'ouvrage du jour, se se fait pas sur-le-champ, dans peu de jours il ne sera plus possible.

Si le général Cavaignac n'en veut pas les hommes qui s'intéressent à son avenir, mais qui font passer avant toute autre considération le bien du pays, qu'il s'en rapporte aux ennemis avoués ou secrets dont les efforts concertés les livrent en ce moment de si terribles assauts. Ceux-ci, dont la malveillance n'est jamais en défaut, ont parfaitement compris que le pouvoir actuel était dans un état de crise; ils le voient incertain, chancelant, et ils multiplient leurs coups pour le renverser. Il ne dépend point d'eux qu'il ne soit; mais le moindre ébranlement sous sa propre impuissance, nul ne se relève pas grandi et fortifié.

Nous croyons savoir quels scrupules ont retenu jusqu'ici le chef du pouvoir exécutif. Ces scrupules, honorables dans leur source, seraient parfaitement admissibles et devraient faire les peut-être dans la vie privée. Mais quand on a l'honneur d'être placé à la tête du gouvernement de la France dans des circonstances aussi difficiles que celles où nous nous trouvons, le devoir et l'honneur commandent de ne pas rester au dessous d'une pareille tâche, de s'entourer des hommes qui ont la confiance de la majorité, de choisir parmi eux les plus dignes et les plus capables, de sévir et un fan ceux tous les talens, toutes les forces qui peuvent concourir à la bonne administration du pays, et en cas de péril, au salut de l'État.

Et quand nous faisons de telles recommandations, quand nous conseillons au président du conseil de se défier de ce qu'il y a d'étroit dans l'esprit de parti, nous n'avons garde de nous laisser aller nous mêmes à des sentimens exclusifs. Non, il ne s'agit pas de sortir d'une fraction parlementaire pour entrer dans une autre; ce que nous demandons, c'est précisément d'abaisser ces barrières qui ne sont élevées trop longtemps entre des hommes également dévoués à la cause de la France; c'est d'effacer de pénibles distinctions qu'il est de rapprocher; c'est d'unir sous le drapeau de l'ordre et de la liberté les républicains de toutes les dates dont le dévoûment ne sera pas suspect, dont le mérite ne sera pas douteux. Ce ralliement n'élève de jour en jour au sein de l'assemblée. Il s'y accomplisse, aux yeux de tous, dans le gouvernement, et la confiance de la nation répondra à la sagesse et à l'union de ceux qui sont chargés de ses destinées.

Michel dit Pineux, le fameux professeur de gymnastique défensive, (boxe), navait et autres agrémens, s'intitule maintenant professeur d'éloquence parlementaire. Voici pourquoi:

Le séance du 30 septembre a fait nécessairement naître parmi les gens de gens aux moyens de se défendre dans certaines rencontres. Il y a donc quelque chose, mais une chose en comparaison de laquelle la foule qui suivait Hippias et Gorgias de Léontium n'était rien. Pineux n'est élevé à la hauteur des circonstances, et voici comment il dispose maintenant le même d'un discours:

ESQUIRE—L'exorde, d'après Quintilien, ayant pour but d'attirer l'attention de l'auditeur, vous lui flanquez (à l'auditeur) un argument ad hominem sur le nez, ce qui présente toute distraction de sa part.

CONFIRMATION.—La confirmation, d'après Prodicus de Cos, étant destinée à porter la lumière dans les esprits, vous coffrez à votre adversaire un coup de tampon sur chaque œil, ce qui doit l'illuminer suffisamment.

La péroration, au dire de Cicéron, doit émouvoir, enlever l'auditeur à lui-même. C'est ici que vous procédez par le coup de pied dans le quel brillent les illustrations de l'art oratoire. Un coup de pointe extrêmement appliqué au creux de l'estomac doit produire un ébranlement complet, et même ce que les rhéteurs appellent la syncope. Après cela, si l'auditeur n'est pas convint, c'est qu'il aura bien difficile.

On dit que la Montagne a fait des propositions à Pineux pour se réserver exclusivement ses leçons.

FAIRES DE HONGRIE.

De toutes les questions extérieures, celle de Hongrie offre aujourd'hui le plus d'intérêt par ses phases actuelles et par ses conséquences nombreuses. La camarilla de Schœnbrunn comprend si bien que c'est la domination de la Autriche sur l'Italie, la Bohême, la Galitie qui est en jeu sur les bords du Danube inférieur, qu'elle vient de faire poster par l'empereur un bref qu'on peut comparer aux ordonnances de juillet et qui, en ce qui concerne la Hongrie, pourrait avoir les mêmes effets. Le Hongrie, la Croatie, la Transylvanie sont mises en état de guerre; la diète est dissoute avec défense de s'assembler nulle part et de prendre aucune mesure; Jellachich est nommé lieutenant de l'empereur en Hongrie et dans les pays annexés; il est revêtu de tous les pouvoirs civils et militaires; les autorités civiles et militaires ont ordre de lui obéir comme à l'empereur lui-même. Inutile d'ajouter que la levée en masse est congédiée et Kossuth désigné comme le principal auteur et instigateur des illégalités qui ont contraint S. M. à prendre ces mesures rigoureuses.

Le rescrit est contresigné par le capitaine-lieutenant de la garde noble hongroise, baron de Riccey, qui a lui-même contresigné sa nomination de ministre président chargé de la composition d'un nouveau cabinet. Charles a mit plus de façon et il eut soin de faire contresigner la prince de Polignac par un des ministres sortans. Pareille tourelous sur la forme, paraît que, après tout, il eût été trop difficile sinon absolument impossible de trouver un ministre hongrois qui voulût mettre son nom au bas de la nomination de M. de Riccey, et voyons les faits qui ont déterminé les conseillers de l'empereur à l'engager à jouer sa couronne de Hongrie.

Jellachich serait-il vainqueur ou sur le point de l'être? Dans ce cas, on comprendrait qu'il y eût utilité à laguiner tant bien que mal le pouvoir dont il se serait emparé par la force d'armes. Mais, non, Jellachich a été battu et les insurgés les plus dévoués à la cause autrichienne pensent qu'il sera bien difficile de le dégager, lui envoyât-on les 15,000 hommes qu'on espère pouvoir détacher de la garnison de Vienne. Le ban est cerné par la levée en masse, et attaqué en tête par les corps réguliers et les volontaires hongrois, dont le nombre augmente de moment en moment. Le *Gazette de Francfort* annonce que la position de ban comme désespérée, d'autant plus qu'il a été obligé de faire feu sur ses propres soldats, qui, en partie du moins, refusent de combattre cette guerre fatale. C'est donc au moment où Jellachich perd de prestige qui tout jours, à tort ou à raison, s'attache aux victorieux, que l'empereur lui remet tous ses pouvoirs. Il y a donc en Hongrie une de ces luttes que ne s'engagent que par l'esprit de vertige. Aussi la publication du rescrit qui porte la date du 3 octobre, a-t-elle frappé de stupeur toute la partie de la population de Vienne qui espérait arriver à la liberté sans nouveaux déchirements.

L'alternative dans laquelle la camarilla a placé le peuple autrichien est donc celle-ci: Pourra-t-il vraiment la révolution commencée, au risque de voir la Hongrie reconnaît son indépendance, en arrêter la population avec la certitude d'être forcé d'en venir à retirer le mouvement à tout risque et péril, et cela sans autre compensation que celle de retenir quelque temps la Hongrie dans une position subordonnée.

La position dénuit à l'Autriche, qui se plaignait d'être évincée de l'Italie, et Venise être prise par la destinée à devenir une puissance maritime bienne. En ménagerant la Russie, au lieu de ménager la France, l'Autriche a probablement laissé passer l'heure de sa destinée; elle perdra l'Italie sans faire dans l'avenir barrer le chemin de l'Orient par les Magyars, les Croates, les Transylvaines, les Roumanes qui feront infailliblement par s'entendre, l'Autriche réunit-elle à elle, et leur encore une fois.

Il est dit dans la *Gazette de Breslau* du 6, les détails suivans sur la situation de Hongrie: elles sont de 2 octobre:

"Hier il y a eu, malgré l'armistice, un combat partiel. Jellachich voulait changer ses positions, mais les nôtres s'y sont opposés. Jellachich paraît songer à se tête. Les deux frères Zichy ont été pendus dans le camp ennemi trahtres. Un détachement des insurgés avait ordre de les barrer à Jellachich. Le dernier avait des lettres de l'archiduchesse Sophie; il était l'ellité du prince de Montenuovo. Un bataillon frontière a passé du côté du libéral. Le ministre de la guerre Mimerdy est arrivé ici hier. Il a amené 6,000 hommes du camp de Saint-Thomas et n'est rendu aujourd'hui au camp de Marton Wasar; 15,000 paysans arriveront aujourd'hui. Hier, on a reçu de Vienne une somme considérable envoyée de Vienne par le baron Jellachich. On organise ici la landwehr. L'autorité municipale a adressé une proclamation aux habitans pour les exhorter à prendre les armes contre l'ennemi.

Le commerce et les affaires devront rester suspendus pendant huit jours. Tout homme devra être prêt à marcher. On devra se pourvoir de vivres pour deux jours. L'autorité fournira des armes à ceux qui n'en ont pas.

La proclamation a produit un effet extraordinaire; tout le monde courait au camp. Le baron de Jellachich a lancé aux officiers à se ranger sous son drapeau.

Une heure et demie.—En ce moment la population en masse marche contre l'ennemi. Les boutiques sont fermées; on bat la générale.

ETAT MILITAIRE ET FINANCIER DE L'AUTRICHE.

Les diverses provinces qui composent l'empire d'Autriche fournissent une population de 28 millions d'habitans, sur lesquels on comptait 19 millions de Slaves, 6 millions et demi d'Allemands, 5 millions d'Italiens, 2 millions et demi de Roumans (ou Moldo-Valaques); le reste Arménienne, Juifs ou étrangers naturalisés. Cette population donne une armée de 436,000 hommes, non compris la landwehr si la levée en masse telle qu'elle se pratique en Hongrie.

En voici le détail:

Infanterie	270,000 hommes.
Cavalerie	48,000
Artillerie	23,000
Corps spéciaux	20,000
Employés militaires et régiments frontières	75,000
Total	436,000 hommes.

En temps de paix, un tiers environ de cette armée est en congé. De 1813 à 1815, l'Autriche, malgré vingt-cinq ans de revers, entretint toujours une armée de plus de 490,000 hommes. Son contingent des frontières militaires est le plus exercé, le plus mobile et toujours le plus complet de ces corps.

Le recrutement varie dans chaque province. En Hongrie, toute la noblesse doit servir, et le paysan est envoyé à l'armée par son seigneur dans une proportion déterminée par les Etats selon les besoins. Sur les contrées militaires, tout homme valide est tenu de servir. En Bohême et en Galitie, le recrutement prend les hommes valides de 19 à 22 ans, ainsi que dans toutes les provinces allemandes de la monarchie. Le remplacement est soumis à de très grandes difficultés. En Italie, les hommes valides de 20 à 25 ans sont tous tenus au service. En Pologne, les hommes sont soumis au service de 18 ans, et peuvent être appelés sous les drapeaux jusqu'à l'âge de 50 ans. Ceci a été promulgué de 1808 à 1806. La durée du service a d'être réduite à 8 ans. La jeunesse autrichienne prend un certain essor depuis les événemens du Lloyd à Trieste, qui a déjà 44 bateaux à vapeur. Cette marine se compose de 57 voiles, dont trois frégates, 8 corvettes, 3 bricks, 3 goëlettes et 46 petites embarcations, armées en tout de 510 pièces de canons et montées par environ 3,000 marins.

Comme ressources financières, l'Autriche possède plus de 245 millions de biens nationaux, 250 millions de biens du clergé, des salines de l'Etat évaluées à plus de 100 millions, des mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de houille, de pierres précieuses d'une assez grande valeur, sur lesquelles l'Etat exerce des droits régaliens. Elle n'a qu'un budget d'environ 148 millions de florins en recette, et de 150 millions environ de dépense. La dette publique est de 996,000,000 de florins.

La Hongrie n'est pas comprise dans cet aperçu financier. Les Hongrois prétendent qu'elle ne doit à Vienne que 60 à 80 millions de fr. en bien nationaux, en régales et en biens du clergé. Au moment de sa révolution, son budget spécial s'élevait à 4 ou 5 millions de florins.

Décédé hier soir à dix heures, M. J. F. DUGARY, âgé de cinquante-quatre ans. Son corps est exposé chez M. Wm. Debuys, rue Kléber, No 48. Ses amis ainsi que ceux de M. Debuys sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu cet après-midi à 4 heures.

Vente par Bataillon à 4 et 6 mois.

☞ L'attention des Marchands est appelée à la grande vente de marchandises sèches, qui aura lieu aujourd'hui au magasin d'encan de F. H. Petitgnin, No 8, rue du Canal, l'assortiment mérite l'attention des acheteurs.

La vente commencera à 10 heures précises.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Plato, Beckett, pr Boston.
Brick Mary Ann Jones, West, pr la Havane
Barcelo, Prontaradosa, pr Barcelone.
Goelette Madona, McNeil, pr Key West.
D Moss, Rome, pr Pensacola.
D C Foster, Canfield, pr Laguna.
Steamer A Fulton, Fulton, pr St Louis.

ARRIVES

Navire Schiller, Johanson, de Bremen.
Barsh et Elias, Cobb, de New York.
Mary Frances, Pierce, de New York.
Barque Margaret, Auld, de Liverpool.
J G Colley, Smith, de Norfolk.
Brick Lady Ann, ——, de Warren, Maine.
Paquet, ——, de Matanzas.
Bonello, Durso, de la Havane.

—STEAMERS.—

Jas L Day, Wood, de Mobile.
F M Streck, Streck, de Lafourche.
Courrier, Martin, de la Balize.
Monticulum, Kelly, de la Mobile.
Constitution, Tyler, de St-Louis.
Iowa, Morehouse, de St-Louis.
Burac, Creny, de la Balize.
Die Vernon, Henry, de la Balize.
Northern Light, Olden, de St Louis.
St Helena, Welch, d'Alexandrie.
Josiah Lawrence, Sackett, de St-Louis.
Revolution, Hill, de Cincinnati.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.

Hibernia pour Boston, Samedi 21 Octobre
D'AMERIQUE.
Hibernia de Boston, Mercredi 15 Novembre

LISTE DES NAVIRES

Expédiés, partis ou en charge pour la Nouvelle-Orléans.

HAVRE.

Navire Foi, Hubert.....partant le 15 oct
Navire May Flower, Crabtree.....partant le 15 d'oct
Navire Revanche, Neven.....part le 10 sept
Navire Ferrière, Guisbert.....partant le 1er oct
Navire Vesta, Bouvier.....partant le 1er oct
Navire Swanton, Duncan.....partant le 15 oct
Navire Brunswick, Thomas.....partant le 25 oct
Navire Bonne Et Revait, Bailey.....partant le 1 nov
Navire Gironde, Lefort.....partant le 5 nov
Navire Victoria, Mertens.....partant le 20 sept
Navire Anna, Gilles.....partant le 20 sept

BORDEAUX.

Navire Californie, Montgomery.....part le 24 sept
Navire Jas Perkins, Hall.....part le 17 sept
Navire Talma, Murray.....part le 5 oct
Navire Hanse, Shute.....chargeant le 4 oct
Navire Radius, Dillingham.....partant en oct
Navire Gabriel, ——.....chargeant le 4 oct
Navire Hannah Thornton, ——.....chargeant le 4 oct
Navire Delia Chapin, McRae.....partant le 20 oct
Navire Mount Washington, ——.....partant le 10 oct
Navire Orozimbo, Proftima.....partant le 10 oct

MARSEILLE.

Navire Mehemet-Ali, Wilson.....part le 10 sept
Navire Cato, Wilber.....chargeant le 25 sept

MALAGA.

Brick Globe, Hillet.....chargeant le 1er sept
Navire Tamaki, Morris.....part le 27 sept
Navire Aim, ——.....chargeant le 27 sept

HAMBOURG.

Navire Siberia, Bartlett.....part le 8 sept
Navire Gottenburg, Pitt.....partant le 8 oct

BREME.

Navire Schiller, Johanson.....partant le 20 sept
Navire Agnes, Kruse.....partant le 20 sept
Navire Edmund, Wehmann, hauteur de Brême 25 sept
Navire Post, Hanke.....partant le 24 sept
Navire Columbia, Gretchen.....partant le 6 oct
Navire A C Hill, Curtis.....partant le 1 oct
Navire Rebecca, Beehen, hauteur de Portland, 24 sept
Navire Diana, Fletcher.....do.....24 sept
Navire Everhard, Thomsen.....partant le 24 sept
Navire Lucia, Fr Olich.....partant le 20 sept
Navire Emigrant, Andresen.....partant le 14 sept

ANVERS.

Navire Seth Sprague, Wadsworth.....partant le 21 sept

RIO JANEIRO.

Navire Chilton, Waite.....chargeant le 25 aout
Navire Herschel, Means.....chargeant le 25 aout
Navire Ann-Hood, Barstow.....chargeant le 25 aout

☞ Le navire ESPERANCE, de Havre, est en déchargement, vis-à-vis le marché Jourdan. Les consignataires sont requis de prendre leurs permis sous cinq jours, faute de quoi leurs marchandises seront emmagasinées à leurs risques et périls.

8 nov

☞ Ni le capitaine ni le consignataire du navire français ESPERANCE, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage dudit navire.

8 nov

☞ Ni le capitaine ni le consignataire du navire Amerique, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage dudit navire.

8 nov

☞ Le brick norvégien VICTORIA, venant de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis la rue St-Philippe, bâtiment municipal; les consignataires sont requis de faire prendre livraison de leurs march